



## **Accès à la terre et crise alimentaire : Réactions et réflexions du Secrétariat de l'ILC sur la Conférence de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire Mondiale**

Du 3 au 5 juin 2008, 5 159 représentants de 181 pays, dont 42 chefs d'Etat, se sont rencontrés à Rome à la [Conférence de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire Mondiale](#) : Défis du Changement Climatique et des Bioénergies. Les membres de l'ILC qui y ont participé comprenaient la FAO (organisation hôte de la Conférence), le FIDA, le PAM, la Banque Mondiale et la FIPA. Le Comité International de Planification des ONG/OSC pour la Souveraineté Alimentaire (CIP) a tenu en parallèle un Forum sur le même sujet intitulé [Terra Preta](#), auquel ont participé un certain nombre de membres de l'ILC, dont la FAO et le FIDA.

### **Insécurité alimentaire, mais l'insécurité foncière reste peu mentionnée**

A l'ombre de la crise alimentaire actuelle, la plupart des délibérations pendant la conférence ont traité de comment atteindre une plus grande sécurité alimentaire pour les 862 millions de personnes qui souffrent de malnutrition dans le monde aujourd'hui. Néanmoins, dans les déclarations traitant de l'insécurité alimentaire et des solutions proposées à celle-ci, très peu a été dit sur une forme plus grave d'insécurité relative à la crise, et qui est aussi en augmentation : l'insécurité en termes d'accès à la terre, pour 1,5 milliard de personnes dans le monde, pour les ménages de petits exploitants agricoles propriétaires de 2 hectares de terrain ou moins.

Le manque d'intérêt exprimé sur la question de l'accès à la terre lors de la Conférence de Haut Niveau (CHN) représente une lacune significative, pour deux raisons. Tout d'abord, en tant qu'atout majeur pour la production, les terres et ressources naturelles représentent un filet de sécurité essentiel contre l'insécurité alimentaire pour les ménages les plus pauvres. L'accès à la terre, à la base des relations sociales, est aussi très souvent un facteur important dans la prévention de l'exclusion sociale, et par conséquent, de l'exclusion économique. Ensuite, les trois questions clé soulevées lors de la conférence : l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des marchandises; les mesures d'adaptation et de mitigation au changement climatique et l'augmentation rapide de l'usage des agrocarburants sont des facteurs convergents susceptibles de faire *croître le phénomène de l'exclusion des terres* des exploitants les plus pauvres. Ces tendances entraînent une croissance de la demande commerciale de terres. On assiste de plus en plus à une concurrence directe des gros investisseurs dans les terres, la production agricole et la séquestration potentielle du carbone face aux petits exploitants et utilisateurs de ressources communes pour l'utilisation des terres exploitées par ces derniers. Comme nombre d'utilisateurs ne possèdent pas de titres fonciers de leurs terres, ils ont plus de chances d'être dépossédés de celles-ci. Comme le documente, par exemple, un rapport publié par la FAO et l'IIED (*Institut International pour l'Environnement et le Développement*) la semaine pendant laquelle s'est déroulée la Conférence, le

phénomène de dépossession des terres est déjà visible. ([\*Fuelling exclusion? The biofuels boom and poor people's access to land\*](#)).

Les discussions lors de la CHN ont apporté un éclairage sur les opinions et tendances probables des leaders mondiaux, y compris le Système des Nations Unies, et l'importance qu'ils seront susceptibles d'accorder à l'avenir à la question de l'accès à la terre dans leurs programmes, en réponse aux tendances mondiales actuelles. *Quelle sera l'importance accordée à la question de l'accès garanti à la terre pour les populations pauvres du monde dans les stratégies à moyen et long terme des agences internationales et des gouvernements afin d'assurer la sécurité alimentaire ?* Les signes venant de la CHN ne sont pas optimistes. En dépit d'une reconnaissance précise lors de la conférence de l'importance à aborder les causes de la faim à plus long terme, les débats n'ont que peu mentionné l'accès à la terre. Au lieu de cela, la plupart des gouvernements semblent considérer sur le long terme les promesses de l'innovation technologique comme la solution pour assurer la sécurité alimentaire pour tous. Le président brésilien, Luis Inacio Lula da Silva, semblait exprimer le sentiment de nombre d'orateurs après lui, lorsque le premier matin de la Conférence, il a parlé d'une « révolution dorée » dans la production agricole pour les pays en voie de développement, associant les trois ingrédients que sont « la terre, le soleil, et l'innovation ».

Si les engagements pris lors de la CHN sont tenus, les investissements des bailleurs de fonds dans l'agriculture augmenteront probablement à moyen terme. Les Etats-Unis, qui sont de loin le bailleur le plus important dans la lutte contre la faim dans le monde (5 milliards de dollars US engagés pour la période 2008-2009 lors de la CHN), ont révélé que leur stratégie à long terme pour la sécurité alimentaire se fonde sur l'investissement dans les domaines de la science et de la technologie. Cependant, l'étiquette « innovation » semble avoir généralement été utilisée dans le contexte de la recherche scientifique pour augmenter la productivité, et n'a que très peu mentionné la possibilité de faciliter l'innovation communautaire pour la production à petite échelle en s'appuyant sur les connaissances traditionnelles et locales.

Pour conclure son discours d'ouverture de la CHN, le Directeur Général de la FAO a souligné que le problème de la sécurité alimentaire (comme beaucoup de membres de l'ILC diraient de même de l'insécurité foncière) est un problème politique. Cependant, les solutions proposées lors de la conférence sont restées incroyablement de l'ordre technique.

Une seule voix s'est élevée, parmi les déclarations des Chefs d'Etats, pour indiquer l'importance de l'accès garanti à la terre pour les petits exploitants afin d'assurer la sécurité alimentaire, mais malheureusement c'était celle du Président Robert Mugabe, dont les actions dans son propre pays ont eu pour effet d'augmenter l'insécurité alimentaire, incitant certains à conclure que les réformes agraires sont synonymes d'instabilité sociale et politique. En opposition à la 16<sup>ème</sup> session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies qui s'est tenue en mai 2008, lors de laquelle des groupements tels que le G77 et l'Union européenne ont déclaré très clairement l'importance à garantir l'accès à la terre, ceci ne semble pas être une priorité pour la plupart des gouvernements dans le contexte de la crise alimentaire.

### **A quoi ressemble un « nouvel accord pour l'agriculture » ?**

Les déclarations de la plupart des dirigeants lors de la CHN présentaient une vision de la production agricole future dominée par une production commerciale à grande échelle. Les petits exploitants (y compris les utilisateurs de ressources communes) ne sont généralement pas considérés comme potentiellement capables de donner un élan à une production agricole améliorée. Les agences intergouvernementales et bailleurs de fonds

étaient l'exception (à part Robert Mugabe et sa déclaration). L'AGRA (l'Alliance pour une révolution verte en Afrique – *Alliance for a Green Revolution in Africa*) a annoncé pendant la Conférence la création d'un partenariat avec les trois agences des Nations Unies basées à Rome dans le but d'accroître la production agricole des petits exploitants dans les régions de « greniers alimentaires » de l'Afrique, ce qui a représenté un pas en avant dans cette direction, mais semblait encore fortement dépendre des injections de contributions technologiques externes plutôt que des connaissances, priorités et besoins locaux.

Alors que la plupart des agences des Nations Unies ont évoqué le rôle des petits exploitants, le FIDA était pratiquement la seule agence à centrer sa déclaration sur le potentiel représenté par la production des petites exploitations. Néanmoins, [la déclaration du FIDA](#) n'a pas fait de référence explicite à l'insécurité grandissante en matière de droits fonciers à laquelle font face les petits exploitants, mais a plus insisté sur les solutions à proposer afin d'augmenter la productivité et améliorer l'accès au marché, plutôt que sur l'accès à la terre.

Le Forum Terra Petra a permis d'exprimer les opinions alternatives de la société civile sur trois sujets liés à la crise alimentaire actuelle et à l'agenda de la CHN.

Sur la **crise alimentaire** : les participants ont souligné le besoin d'une vision nouvelle pour une gouvernance mondiale de l'alimentaire et de l'agriculture. Ils ont lancé un appel véhément en faveur du droit à la souveraineté alimentaire en tant que cadre dominant. Plusieurs appels ont été lancés pour défendre les petits producteurs, les femmes, les éleveurs, les populations indigènes et leur savoir traditionnel face à l'agriculture à échelle industrielle et contre la destruction de l'agriculture dans les pays en voie de développement et les effets (négatifs) des accords commerciaux bilatéraux sur la chaîne de production alimentaire, la structure agraire et, en fin de compte, sur la crise alimentaire actuelle. Alors que la spéculation et le commerce futurs semblent avoir été en partie responsables de l'augmentation des prix (contrôlés par les courtiers en bourse plutôt que par les producteurs), les participants au Forum ont demandé à ce que les prix des produits agricoles soient directement liés aux coûts de production. Les participants ont aussi souligné le fait que, au regard de l'aggravation des conditions d'emploi dans le secteur agricole, les travailleurs dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche doivent participer activement à la discussion sur la crise alimentaire et, plus généralement, sur la production alimentaire.

Sur le **changement climatique** : Les participants au Forum Terra Preta ont plaidé en faveur de la promotion des pratiques existantes/indigènes comme partie intégrante de la stratégie de mitigation du changement climatique. La vaste promotion qu'ils font de l'exploitation familiale comme moteur de l'agriculture de l'avenir pourrait fournir une alternative viable aux débats actuels sur la mitigation du changement climatique, débats qui se concentrent généralement sur le niveau macro-économique.

Sur les **agrocarburants, la terre et l'eau** : il s'est créé un large consensus autour de la question du besoin de réaffirmer le cadre du droit à la souveraineté alimentaire pour tous, le caractère essentiel des réformes foncières et agraires (en insistant particulièrement sur, mais pas seulement, l'accès à la terre et à l'eau comme partie intégrante du droit à l'alimentation), et sur le besoin d'associer la terre à ses diverses valeurs en deçà de son atout économique, y compris les valeurs de culture, identité, biodiversité, et protection de l'environnement.

Enfin, et en opposition aux messages timides émanant de la CHN, le Forum Terra Preta a révélé une forte motivation en faveur d'une agriculture future fondée sur la souveraineté alimentaire des ménages (par. ex. renforcement des exploitations familiales) plutôt que

sur la sécurité alimentaires des pays (susceptible de s'appuyer sur l'agriculture commerciale à grande échelle). En encourageant une réponse à la crise alimentaire qui se focalise plus sur les causes à la source de l'insécurité alimentaire, le Forum a fait de l'accès à la terre, en particulier pour les groupes marginalisés de la société, un des thèmes centraux de sa déclaration (point 6). Le délégué de via Campesina a rappelé aux délégués de la CHN qu'en 2002, lors du Sommet Mondial de l'Alimentation - 5 ans après, il avait mangé le document sur la politique de la FAO pendant sa présentation, pour exposer le fait que les propositions faites dans ce document ne nourriraient pas les populations souffrant de la faim, et il a soutenu lors du Forum que sa déclaration de l'époque s'était vue confirmée, puisqu'il n'y avait eu aucune réduction du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde depuis, ce qui représente un échec.

La communication officielle des délégués de Terra Preta avec la CHN s'est malheureusement limitée à l'unique déjeuner du forum et à une déclaration le dernier jour, limitant ainsi les possibilités de débattre de leurs propositions. Néanmoins, l'argument du CIP selon lequel la CHN n'a pas réussi à aborder les structures fondamentales de l'inégalité dans le domaine de la production et du commerce était partagé par un certain nombre de pays. Ceci a généré un important débat, dirigé par le Venezuela, Cuba, et l'Argentine, sur la finalisation de la Déclaration. A la fin, ces pays ont déclaré qu'ils n'opposeraient pas leur veto à l'adoption de la Déclaration, mais qu'ils ne voyaient pas matière à célébrer, et ont exprimé « leur regret de voir qu'une opportunité avait été perdue » de combattre le « problème structurel » de la faim dans le monde.

### **L'avenir probable de la production d'agrocarburants<sup>1</sup>**

Etant l'un des moteurs principaux de la demande en nouvelles terres agricoles, l'étendue du soutien politique à la production d'agrocarburants est un facteur susceptible d'avoir un impact déterminant sur les droits fonciers.

La légitimité de produire des agrocarburants face à la crise alimentaire a été le sujet de vifs débats entre les délégués. Certains pays ont fortement défendu la production d'agrocarburants, tels que le Brésil (pour l'éthanol, pas pour le biodiesel) et les Etats-Unis. D'autres se sont fermement déclarés contre l'utilisation de terres agricoles pour la production d'agrocarburants plutôt que pour la production alimentaire, comme c'était le cas du président du Sri Lanka Mahinda Rajapakse, affirmant dans sa déclaration que « le Sri Lanka est fermement décidé à ce qu'aucune terre pouvant être utilisée à des fins alimentaires le soit pour la production d'agrocarburants, en dépit du caractère commercial attirant que cela peut représenter. » Nombre de pays (comme la France et l'Egypte) ont choisi de rester neutres, reconnaissant la validité des arguments sur la viabilité des agrocarburants, mais soulignant le besoin de sources alternatives d'énergie. À nouveau, on a placé les espoirs pour l'avenir dans le domaine de l'innovation technologique pour produire une nouvelle génération d'agrocarburants qui utiliseraient les déchets agricoles au lieu de faire concurrence à la production alimentaire.

L'une des clauses les plus débattues de la Déclaration de la Conférence portait sur les agrocarburants, traduisant, finalement, l'opinion des parties neutres sur le sujet, et soulignant tant les défis que les opportunités offerts par les agrocarburants.

Les subventions reçues représentent un important facteur d'incitation à la production d'agrocarburants, particulièrement aux Etats-Unis. Bien que des appels vigoureux en faveur d'une annulation des barrières tarifaires et des subventions sur les produits agricoles des pays du Sud, comme le Brésil, aient été lancés, appels qui se sont

---

<sup>1</sup> Bien que la plupart des déclarations lors de la CHN ait utilisé le terme 'biocarburants', 'agrocarburants' est sans doute un terme plus exact, soulignant la production de produits d'alimentation pour les carburants, et non pas de produits biologiques (lesquels pourraient inclure, par exemple, le bois de chauffage).

timidement traduits par le paragraphe 7(e) de la Déclaration de la Conférence, aucune annonce n'a été faite sur la diminution de telles subventions, et il est donc probable que la situation ne changera pas à court terme.

Presque aucune déclaration sur les carburants d'origine agricole n'a fait la différence entre la production à l'échelle locale pour répondre aux besoins locaux en énergie, et la production industrielle à grande échelle de ces carburants. En ce qui concerne les attentes en matière de production alimentaire pour l'avenir, il semble que la plupart des pays en faveur des agrocarburants envisagent comme modèle de préférence une production commerciale à grande échelle, mais utilisant une technologie améliorée.

### **Où trouvera t-on les terres supplémentaires ?**

Selon une estimation<sup>2</sup>, on aura besoin d'au moins 515 millions d'hectares de nouvelles terres d'ici 2030 pour répondre à la demande de nouvelle production agricole (200 millions ha), de carburants d'origine agricole (290 millions ha) et la demande en sylviculture industrielle (25 millions ha). Ces chiffres ne comprennent pas la demande due aux déplacements de production en conséquence du réchauffement de la planète. La même étude estime à 250-300 millions d'hectares la superficie en terres agricoles non utilisées qui pourraient être mises en production. En dépit de la possibilité peu souhaitable d'un empiètement sur les zones forestières et des possibilités optimistes d'innovation pour augmenter de manière significative la productivité agricole, une forte augmentation de la concurrence pour l'usage des terres agricoles existantes semble inévitable. Cette concurrence se joue à un niveau inégal – dans nombre de cas entre des investisseurs à grande échelle et des exploitants agricoles locaux qui n'ont souvent aucun droit statutaire sur les terres qu'ils exploitent.

Les investissements transnationaux sur les terres agricoles – qui se négocient de plus en plus sur une base bilatérale entre gouvernements– deviennent déjà plus visibles. Des rapports récents dans la presse affirment que le Japon a acheté 12 millions d'hectares de terres en Asie du Sud Est, en Chine et en Amérique Latine pour la production alimentaire à l'export vers le Japon,<sup>3</sup> le gouvernement libyen a loué à l'Ukraine 200 000 hectares de terres destinées à la culture pour répondre à ses propres besoins en importations de denrées alimentaires,<sup>4</sup> et le gouvernement chinois envisage d'aider les sociétés chinoises à acheter des terres agricoles en Afrique et en Amérique du Sud, dans un effort pour garantir sa sécurité alimentaire.<sup>5</sup> Les banques d'investissements considèrent aussi l'investissement potentiel de terres agricoles, et d'après certaines informations, la Banque Morgan Stanley aurait acheté plusieurs milliers d'hectares de terrain en Ukraine.<sup>6</sup>

Tant que les petits exploitants n'auront pas des droits fonciers garantis, ils seront vulnérables à la dépossession face aux nouvelles revendications pour la terre. Mais avec des droits fonciers garantis, ils seront plus à même de négocier sur leurs terres et dans des conditions favorables avec des intérêts externes. De plus, l'incapacité de nombre de petits exploitants potentiels à obtenir cet accès à la terre souligne le besoin d'un « renouvellement de légitimation » de la réforme agraire, puisque celle-ci était tombée en disgrâce avec les politiques néolibérales à partir des années 70. La redistribution de parcelles de terrain inexploitées venant d'exploitations de grands propriétaires fonciers permettrait aux petits exploitants agricoles de participer pleinement à l'expansion de l'agriculture envisagée pour les vingt prochaines années.

<sup>2</sup> Don Roberts, Directeur exécutif de CIBC World, présentation à la Convention annuelle du Conseil des Industries Forestières de 2008, avril 2008, Kelowna, B.C.

<sup>3</sup> <http://english.chosun.com/w21data/html/news/200803/200803040011.html>

<sup>4</sup> <http://english.sabah.com.tr/A67FE5AE3F2C485087CC1023DEAF5C94.html>

<sup>5</sup> Financial Times, 8 mai 2008

<sup>6</sup> <http://www.reuters.com/article/email/idUSNOA33740020080313>

### **Curieux silence sur l'IAASTD et sur le Droit à l'Alimentation**

Le 15 avril 2008, l'IAASTD<sup>7</sup>, un processus novateur pour l'élaboration d'un rapport sur l'agriculture mondiale, a été lancé par 64 gouvernements lors d'une séance plénière intergouvernementale à Johannesburg. Rassemblant 400 scientifiques de 100 pays différents, il a permis d'aplanir les différents partis pris idéologiques sur la production agricole qui caractérisent nombre de déclarations de la CHN.

Le [rapport de l'IAASTD](#) n'a presque pas été mentionné pendant la CHN. Ceci en raison, peut-être, de ses conclusions, qui sont en désaccord avec l'analyse et les solutions proposées par nombre de dirigeants participant à la CHN. Le rapport a conclu « *qu'il faudra changer de manière radicale le processus de production alimentaire pour servir les populations pauvres et victimes de la faim si le monde veut pouvoir faire face à une population en croissance et au changement de climat tout en évitant une crise sociale et un « effondrement environnemental.* » Le rapport a constaté que les innovations technologiques en agriculture ont généralement favorisé les gros producteurs, et que les petits producteurs, leurs communautés et l'environnement en ont supporté le coût. Le rapport de l'IAASTD a fortement défendu le potentiel des petits producteurs dans le développement agricole, en faisant remarquer qu'il est nécessaire d'apporter un soutien engagé aux petits exploitants – y compris en assurant un accès garanti à la terre – si l'on veut atteindre ce potentiel.

Les autres documents auxquels, étonnamment, on a peu fait référence, étaient ceux soutenant le droit à l'alimentation comme l'un des Droits de l'Homme. Le droit à une alimentation adéquate est reconnu par l'Article 25 de la [Déclaration Universelle des Droits de l'Homme](#), et l'Article 11 du [Pacte International Relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels](#). Les Directives Volontaires de la FAO sur le Droit à une Alimentation Adéquate le soutiennent aussi. Comme il fallait s'y attendre, c'est le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies et le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation qui ont le plus fortement évoqué ce droit à l'alimentation. Le Rapporteur Spécial a rappelé aux délégués que la loi internationale définit fermement le droit à une alimentation adéquate comme un droit que les Etats doivent respecter, protéger et satisfaire, non seulement dans leurs propres frontières, mais aussi en réponse à l'insécurité alimentaire en dehors de leurs propres territoires.

Le Rapporteur Spécial a fermement soutenu le rôle des petits exploitants agricoles dans le processus pour atteindre la sécurité alimentaire. Il a aussi souligné que chercher des solutions exigera « de s'éloigner de la chaîne de causalité et de la situation des populations souffrant de la faim ou de malnutrition, pour considérer les actions et omissions ayant pour résultat de telles violations du droit à l'alimentation ». L'insécurité grandissante pour les plus pauvres en matière de droits fonciers est clairement une de ces raisons, même si elle n'est pas évoquée par le Rapporteur Spécial.

En dehors du Rapporteur Spécial, il est significatif que seules les déclarations de la FAO et du CIP aient défini la sécurité alimentaire comme l'un des Droits de l'Homme.

### **Comment l'ILC peut-elle porter la question foncière en tête des sujets à l'ordre du jour pour une action qui apporte la sécurité alimentaire ?**

Il ressort des débats et résultats de la CHN sur la Sécurité Alimentaire Mondiale que nombre de gouvernements, et même un certain nombre d'agences internationales,

---

<sup>7</sup> IAASTD, *International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development* – en français: *Evaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement*.

n'associent pas la crise alimentaire mondiale à une crise plus profonde liée à la perte de l'accès à la terre, ce qui menace la capacité à long terme des populations les plus pauvres du monde à assurer leur propre alimentation. En fait, le désir de nombre de gouvernements de l'hémisphère sud d'augmenter la production agricole en attirant les investissements commerciaux à grande échelle est susceptible de continuer à accélérer cette tendance de l'insécurité croissante des petits exploitants et utilisateurs de ressources communes dans le monde.

**Premièrement**, une des raisons pour laquelle la Déclaration de la CHN n'a pas réussi à représenter la diversité des opinions sur des sujets tels que l'accès garanti à la terre, c'est que dans un processus intergouvernemental comme celui-ci, la déclaration est négociée seulement par des gouvernements. À l'avenir, en préparation de sommets de cette nature, l'ILC ferait bien de fournir aux délégations de gouvernements – du nord et du sud – avec lesquelles ses membres travaillent étroitement, plus d'informations sur l'importance des droits fonciers. Dans une certaine mesure, le résultat décevant n'était pas dû à un manque d'information. La FAO elle-même a produit d'excellents rapports sur le contexte des questions liées à la terre, mais l'ILC pourrait faire un plus gros effort pour encourager les délégations à tirer avantage d'une telle information.

**Deuxièmement**, l'ILC, en tant que Coalition rassemblant des agences intergouvernementales et de la société civile, est un mécanisme qui peut faciliter un plus grand échange d'informations et une action en collaboration sur les questions liées à la terre à travers ces frontières. Il est à noter que le FIDA et la FAO étaient parmi les rares observateurs intergouvernementaux à participer au Forum Terra Preta. Des forums comme la CHN ne sont pas en eux-mêmes des espaces de dialogue entre la société civile, les gouvernements et les organisations intergouvernementales. Cependant, si l'on arrive à un tel dialogue à travers d'autres mécanismes, celui-ci peut s'exprimer et potentiellement influencer le résultat de forums comme la CHN. L'initiative introduite par le FIDA et d'autres membres de l'ILC, qui a mené à la CDD-16<sup>8</sup> pour encourager une réponse collective à l'insécurité foncière causée par la pression commerciale sur les terres, entend contribuer à ce but.

**Troisièmement**, les membres de l'ILC pourraient faire la promotion pour une plus grande prise en compte et un usage plus fréquent des instruments légaux internationaux (comme ceux qui se réfèrent au droit à l'alimentation) et de la documentation mondiale basée sur la recherche, tels que le rapport de l'IAASTD, qui fournit une base de témoignages importante pour les initiatives de soutien de ses membres.

**Quatrièmement**, l'ILC devrait penser à comment développer des liens plus étroits avec un certain nombre d'organisations qui encouragent activement les droits fonciers des exploitants pauvres, mais avec lesquelles nous n'avons actuellement que des liens limités. FIAN<sup>9</sup>, Oxfam et Action Aid, en particulier, ont établi un lien très clair entre l'accès à la terre et les implications sur les prix des marchandises, des agrocarburants et le changement de climat, et sont d'ardents défenseurs au niveau mondial.

**Cinquièmement**, nous ne possédons que des preuves inégales de l'impact exercé sur la sécurité foncière par les nouvelles pressions commerciales sur la terre. Certains membres de l'ILC, tels que l'IIED, ont commencé à documenter et analyser l'impact de pays spécifiques, mais il nous manque encore des informations. Des organismes de recherche au sein du réseau pourraient participer à une collecte plus poussée d'informations systématiques sur de telles incidences, comme arguments des actions de défense et afin de fournir des réponses bien informées.

---

8 16ème session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies

<sup>9</sup> *Foodfirst Information and Action Network*

**Sixièmement**, certaines manifestations apparaissent fondamentales pour continuer le débat mondial sur la sécurité alimentaire, le changement climatique et les bioénergies. C'est le cas du Forum sur les bioénergies qui devrait se tenir au Brésil en novembre 2008, sur le Changement climatique en Pologne et au Danemark en décembre 2008, du Forum Social Mondial, toujours au Brésil, en janvier 2009, et de la CDD-17 qui se tiendra en mai 2009. Les membres de l'ILC devront décider laquelle de ces manifestations sera la plus stratégique pour encourager une plus grande attention sur les questions de sécurité foncière pour les pauvres.